

Sensibilisation

AU HANDICAP
DANS LE MONDE PROFESSIONNEL

TEMPS D'ECHANGE AU SUJET DU HANDICAP AU TRAVAIL



C'EST QUOI ?

Il s'agit d'un temps d'échange avec les étudiants et/ ou leurs encadrants, d'1 heure à 1h30, animé par un salarié et/ou bénévole de l'association GREENACTES. En présentiel ou en visioconférence, les séances de sensibilisation s'organisent tout au long de l'année scolaire.

COMMENT SE DERoule LA SÉANCE ?

En plus des informations clés sur le handicap en France et en entreprise, l'équipe SoliTudiant contextualise ce qu'est le secteur adapté et protégé. Le tout est ponctué d'outils ludiques (Quizz, débat mouvant, vidéos...)



QUAND EN ORGANISER ?

A tout moment de l'année.

ET COMMENT ?

Il suffit de nous contacter par mail, par téléphone ou de faire votre demande sur notre site internet <https://solitudiant.fr> rubrique sensibilisation.



Les sensibilisations sont organisées par l'association GREENACTES .

sensibilisation@solitudiant.fr
06 29 79 40 15



<https://solitudiant.fr>



Challenge SoliTudiant



GREENACTES

POURQUOI PARTICIPER A UNE SENSIBILISATION AU HANDICAP ?

ÉTUDIANTS, PERSONNEL ÉDUCATIF

- ➔ Appréhender le **handicap** au sein du monde de l'entreprise
- ➔ Connaître les droits et obligations légales des entreprises face au handicap
- ➔ Se **sensibiliser** aux bonnes pratiques

BENEVOLES

- Animer** des séances de sensibilisation avec acteurs du handicap et membres de l'association ←
- Impacter** les étudiants avec des exemples concrets et/ou situations vécues ←

EN 2022 - 2023

1000 Plus de
Étudiants sensibilisés

25 Ecoles ont proposé à leurs
élèves une ou plusieurs séance
de sensibilisation

ÉTUDIANTS, PERSONNEL EDUCATIF,
PARTICIPEZ DÈS MAINTENANT
A UNE SENSIBILISATION !

